

Stratégie d'accompagnement des étudiants du lycée quant à l'inclusion

Lycée Claude Bernard, 69400 Villefranche-sur-Saône

Le programme Erasmus+ 2021-2027 fait de l'inclusion et de la diversité une priorité majeure pour favoriser l'égalité des chances des publics ayant moins d'opportunités. En tant que membre du consortium de région académique Avenir+ et détenteur de la charte ECHE, le lycée Claude Bernard met le programme Erasmus+ au service de la réussite de ses étudiants.

- **Processus de sélection des participants aux mobilités :**

Le programme ERASMUS+ est utilisé dans le cadre des mobilités de stage des étudiants de BTS Commerce International, ceux-ci effectuant un stage à l'étranger en fin de première année de formation. Ce stage étant obligatoire, Le programme ERASMUS+ permet de soutenir de manière renforcée la mobilité d'étudiants ayant moins d'opportunités.

Les étudiants candidats à l'attribution d'une allocation sont invités à renseigner un dossier de candidature et, éventuellement, à passer un entretien. L'objectif est d'évaluer leur motivation ainsi que leurs besoins particuliers.

Leur candidature est étudiée en commission et une sélection est opérée si le nombre de candidats est supérieur à celui de l'enveloppe de mobilités attribuée à l'établissement.

- **Préparation au départ :**

Un accompagnement commun à tous les étudiants concerne la préparation professionnelle à l'immersion en entreprise : activités professionnelles d'entraînement au contenu du stage, développement des compétences linguistiques et interculturelles. Les informations administratives propres à la mobilité sont diffusées également à tous.

Un accompagnement individualisé concerne tous les bénéficiaires du programme ERASMUS+ :

Leur contrat pédagogique et leur contrat financier sont préparés en amont par l'enseignante référente qui détecte et veille à la prise en compte des critères d'éligibilité au statut « Participant avec moins d'opportunités » pour l'application des dispositifs de soutien financier inhérents à ce statut, à savoir :

- Étudiants boursiers sur critères sociaux aux échelons 6 ou 7,
- étudiants boursiers aux échelons 4 et 5 (à partir de la rentrée 2026),
- étudiants en situation de handicap,
- étudiants souffrant d'une affection de longue durée,
- habitants de zones de France Ruralité revitalisation,
- habitants des quartiers prioritaires de la ville,
- cas individuels relevant de l'inclusion, attestés par une assistance sociale ou équivalent.

Chaque étudiant bénéficiaire est ensuite accompagné pour compléter ces contrats et accomplir toutes les formalités attendues durant tout le processus de sa mobilité (explications, rappel des échéances, vérification des documents soumis, ...)

- **Suivi pendant la mobilité :**

Le suivi de stage est assuré conjointement par l'enseignante référente et l'enseignante de la LVE mise en œuvre pendant la mobilité de chacun des étudiants.

Un guide de suivi pédagogique et administratif, élaboré spécifiquement, est mis à la disposition de tous les étudiants. Il comporte les consignes à suivre tout au long du stage : calendrier et attendus des comptes-rendus écrits et obligatoires, démarches à effectuer, etc...

Un accompagnement au cas-par-cas tout au long de la mobilité est mis en place par l'équipe pédagogique.

- **Valorisation au retour :**

La reconnaissance de l'expérience des étudiants bénéficiaires du programme ERASMUS+ est formalisée par les Europass mobilités.

Les étudiants peuvent sélectionner les activités professionnelles vécues en entreprise les plus significatives afin de les présenter dans le cadre de leurs épreuves de contrôles en cours de formation.

Ils ont également la possibilité de participer à des actions ou des événements de dissémination en témoignant de leur expérience auprès des étudiants de la promotion suivante ou de lycéens rencontrés à l'occasion de portes ouvertes, journées de l'enseignement supérieur, erasmus days.

- **Lien du site internet sur lequel la stratégie Inclusion de l'établissement peut être consultée :**

<https://claud-bernard.ent.auvergnerhonealpes.fr/enseignement-post-baccalaureat/erasmus-/blog.do>